

Adobe Systems Incorporated
Contrat de licence électronique de utilisateur final
Pour Adobe Type Manager®

Version suisse

CECI EST UN CONTRAT CONCLU ENTRE VOUS-MEME ET ADOBE SYSTEMS INCORPORATED ("ADOBE"), SOCIÉTÉ INCORPORÉE EN CONFORMITÉ AVEC LA LEGISLATION DE L'ÉTAT AMERICAIN DE DELAWARE. EN INDIQUANT VOTRE ACCORD CI-DESSOUS, VOUS ACCEPTEZ TOUTES LES CLAUSES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CLAUSES ET CONDITIONS DE CE CONTRAT, VEUILLEZ LE PRÉCISER À L'ENDROIT INDIQUÉ, VOUS NE SEREZ ALORS PLUS AUTORISÉ À UTILISER LE LOGICIEL.

Ce Contrat de Licence de l'Utilisateur Final d'Adobe Systems Incorporated ("Contrat") accompagne le logiciel informatique Adobe Type Manager et des documents expliquant l'utilisation du produit ("Logiciel"). Par le terme de "Logiciel", on entend également les mises à niveau, versions modifiées, ou mises à jour du Logiciel dont Adobe vous a accordé la licence. Avant d'indiquer votre acceptation à la fin du texte de ce Contrat, vous devez le lire avec attention.

Conditions d'octroi de la licence.

Le présent Contrat est un contrat de licence. Adobe demeure propriétaire de cette copie du Logiciel et de toute autre copie que le présent Contrat vous autorise à exécuter.

Dès que vous acceptez ce Contrat, Adobe vous octroie une licence non-exclusive pour l'utilisation du Logiciel aux conditions suivantes:

1. Utilisation du Logiciel.

1.1. Vous êtes autorisé à installer le Logiciel sur un disque dur ou autre dispositif de stockage ; installer et utiliser le Logiciel sur un serveur à fichier pour utilisation sur un réseau dans le but (i) d'une installation permanente sur des disques durs ou autres dispositifs de stockage ou (ii) d'une utilisation du Logiciel sur un tel réseau ; et à faire des copies de sauvegarde du Logiciel.

1.2. Vous êtes autorisé à faire un nombre illimité de copies du Logiciel et à les distribuer, y compris des copies destinées à une distribution commerciale, à condition que chaque copie que vous effectuez et que vous distribuez contienne ce Contrat de Licence de l'Utilisateur Final et les mêmes mentions de droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle que celles qui apparaissent dans le Logiciel.

1.3. Lorsque vous téléchargez le Logiciel depuis le réseau Internet ou une source en-ligne similaire, vous devez inclure les mentions de droits d'auteur d'Adobe pour le Logiciel lors de toute distribution en-ligne et sur tout média que vous distribuez et qui contient le Logiciel.

2. Droits d'auteur et marques commerciales.

2.1. Le Logiciel est la propriété intellectuelle d'Adobe et de ses fournisseurs et est protégé en matière de propriété intellectuelle. La structure, l'organisation et le code du Logiciel renferment en outre des secrets commerciaux de valeur et des données confidentielles d'Adobe et de ses fournisseurs.

2.2. Vous pouvez utiliser les marques commerciales mais uniquement si cela s'avère nécessaire pour respecter la Clause 1 de ce Contrat et pour identifier des données de sortie imprimées produites par le Logiciel, conformément aux usages de l'utilisation des marques commerciales, y compris l'identification du nom du propriétaire de la marque. Une telle utilisation de toute marque commerciale ne vous confère aucun droit de propriété sur cette marque.

2.3. A l'exception de ce qui est stipulé ci-dessus, ce Contrat ne vous donne pas le moindre droit d'utilisation en relation avec les droits de propriété intellectuelle rattachés au Logiciel.

3. Restrictions.

3.1. Vous vous engagez à ne pas modifier, adapter, traduire, décrypter, décompiler ou désassembler le Logiciel et ne pas tenter d'une quelconque autre manière que ce soit de découvrir son code de base.

3.2. Dans la mesure où en vertu de l'article 21 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins vous êtes autorisé à décrypter le Logiciel, afin d'obtenir les informations nécessaires en vue de rendre celui-ci compatible avec d'autres logiciels, vous êtes dans l'obligation de requérir préalablement ces informations auprès d'Adobe. Adobe peut édicter à cet effet des conditions appropriées et exiger le paiement d'un droit approprié. Pour toute question relative à la fourniture d'informations, vous êtes

prié de vous adresser au Customer Support Department, Adobe Systems Europe Limited, Adobe House, Mid New Cultins, Edinburgh, Scotland EH11 4DU, United Kingdom, télécopie +44 (0) 131-453-4422.

4. Exclusion de responsabilité.

4.1. Le Logiciel vous est remis tel quel et toute garantie d'Adobe à raison d'éventuels défauts est exclue dans les limites des dispositions légales applicables.

4.2. Les droits découlant en votre faveur de dispositions impératives de la loi visant à la protection des consommateurs ne sont pas affectés par les dispositions du présent Contrat.

5. Droit applicable et dispositions générales.

5.1. Au cas où une partie ou clause du présent Contrat devait être inefficace ou impossible à exécuter, l'efficacité des autres dispositions du présent Contrat ne s'en trouverait pas affectée et celles-ci resteraient valables et exécutoires.

5.2. Vous vous engagez à ce que le Logiciel ne soit pas transporté, expédié ou exporté dans un quelconque pays et ne soit pas utilisé d'une manière prohibée par le United States Export Administration Act ou par toute autre loi, disposition ou ordonnance en matière d'exportation.

5.3. Adobe peut résilier le présent Contrat sans délai en cas de violation de votre part des dispositions de celui-ci. Toute modification au présent Contrat nécessite la forme écrite et doit être avalisée par la signature d'un représentant d'Adobe désigné à cet effet.

5.4. Le présent Contrat est exclusivement soumis au droit suisse. La Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises et la Loi uniforme sur la conclusion de contrats de ventes internationaux portant sur des choses mobilières sont expressément exclues.

5.5. Le présent Contrat constitue le contrat de licence entre Adobe et vous-même, relatif à l'utilisation du Logiciel. Il annule et remplace tous pourparlers, engagements, déclarations, contrats de licence pour utilisateur final, communications et publicités préalables, concernant le Logiciel.

6. Note pour les utilisateurs du Gouvernement des Etats-Unis.

Le Logiciel et la Documentation sont des "Éléments commerciaux" ("Commercial Items") qui sont conformes à la définition de la norme 48 C.F.R., paragraphe 2.101, et se composent de "Logiciel informatique commercial" ("Commercial Computer Software") et de "Documentation de logiciel informatique commercial" ("Commercial Computer Software Documentation"), qui sont conformes aux définitions de la norme 48 C.F.R., paragraphe 12.212 ou 48 C.F.R., paragraphe 227.7202, suivant le cas. En conformité avec 48 C.F.R., paragraphe 12.212 ou 48 C.F.R., paragraphes 227.7202-1 à 227.7202-4, suivant le cas, le "Logiciel informatique commercial" et la "Documentation de logiciel informatique commercial" sont licenciés à des utilisateurs employés par le gouvernement américain, premièrement, uniquement en tant qu' "Éléments commerciaux" ("Commercial Items") et, deuxièmement, uniquement avec les droits qui sont accordés à tous les autres utilisateurs en conformité avec les termes et conditions du présent Contrat.

Droits sur travaux non publiés réservés en vertu de la législation des Etats-Unis d'Amérique sur les droits d'auteur. Adobe Systems Incorporated, 345 Park Avenue, San Jose, CA 95110-2704, USA.

Pour références, une copie de ce Contrat de licence de l'utilisateur final est accessible après que vous ayez installé le Logiciel. Pour toutes questions concernant le présent Contrat ou pour tous renseignements que vous souhaitez obtenir d'Adobe, veuillez utiliser l'adresse jointe à ce produit afin de contacter la filiale Adobe couvrant votre pays ou écrire à: Customer Support Department (service clientèle), Adobe Systems Europe Limited, Adobe House, Mid New Cultins, Edinburgh, Scotland EH11 4DU, United Kingdom, télécopie +44 (0) 131-453-4422.

Adobe et ATM sont des marques d'Adobe Systems Incorporated.

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE ACCEPTATION OU VOTRE REFUS D'ACCEPTATION DU CONTRAT SUSDIT, EN CLIQUANT SUR LE BOUTON APPROPRIE SITUE CI-DESSOUS.